

Ils innovent

MF & PARTNERS CONSULTING

Serious game. "Révéler les qualités de leader qui sommeillent en chacun de nous." Naguère, les organismes spécialisés dans le management envoyaient un consultant dédié pour révéler ledit potentiel à

chacun d'entre nous. Désormais, ils misent sur les "serious games" [jeux sérieux, NDLR]. Le principe : faire jouer les leaders qui s'ignorent à un véritable jeu vidéo "sérieux". La société MF & partners consulting, basée à Ecully, vient de

s'associer à diverses universités, dans le cadre d'un projet européen, pour concevoir et lancer, dès la fin 2011, un serious game, baptisé *Learn to lead*. Accessible sur Internet, *Learn to lead* représente un investissement de l'ordre de 500 000 euros.



© DR

LA TOUR ROSE À NOUVEAU DANS LE ROUGE

SÉRIE NOIRE L'hôtel-restaurant de luxe est en redressement judiciaire. La direction de l'établissement n'a pas réglé un trimestre de loyer, soit 90 000 euros, à la Sacvl. L'équilibre financier de la Tour Rose, qui a changé deux fois de propriétaire en cinq ans, est toujours précaire.

C'est à croire que la Tour Rose est maudite. Le luxueux hôtel-restaurant de la rue du Bœuf a été placé en redressement judiciaire, le 12 octobre, par le tribunal de commerce de Lyon. Une nouvelle fois, pourrait-on dire, tant l'établissement quatre étoiles n'arrive pas à se dépêtrer de ses problèmes financiers. Dans son histoire récente, la Tour Rose a déjà été mise en redressement judiciaire (en 2005), puis sous mandat *ad hoc* (en 2008). Cette fois, c'est un impayé de loyer de 90 000 euros qui a enclenché la procédure. "Comme tous les hôtels de luxe, nous avons quelques difficultés", concède Alain Dinc, le directeur de la Tour Rose depuis 2008. Les comptes - fragiles - de l'hôtel ont été plombés par un été pluvieux. Les Terrasses, qui font traditionnellement le plein à cette période ont été désertées. "Nous avons perdu entre 70 000 et 80 000 euros à cause de la pluie", évalue Alain Dinc.

LA TOUR ROSE, UNE PETITE PME

La Tour Rose emploie 17 salariés, et devrait réaliser, selon la direction, autour de 1,2 million de chiffre d'affaires en 2010. Un tiers des recettes provient de l'hôtel, et deux tiers du bar-restaurant.

Après avoir réglé le loyer du deuxième trimestre en retard, la direction ne s'est pas acquittée du troisième trimestre auprès de la Sacvl, le propriétaire des murs, avec qui les relations sont déjà tendues (lire ci-contre). "Nous aurions pu payer, mais j'ai proposé que l'on étale le paiement, pour nous donner une bouffée d'oxygène. Alors, la Sacvl m'a envoyé un huissier pour résilier le bail. Je me suis placé en redressement judiciaire pour bloquer les créances, et pour que l'on ne puisse pas m'expulser. Mais il n'y a aucun risque de liquidation", affirme Alain Dinc. Michel Le Faou, le patron de la Sacvl, se défend de vouloir éjecter Alain Dinc de la Tour Rose, et donne une version différente: "Nous avons laissé un délai de plusieurs mois avant d'entamer une procédure de recouvrement. Nos avocats étaient en discussion, puis nous n'avons plus eu aucun contact. Nous avons suivi la procédure normale", affirme-t-il

PHÉNIX Paradoxalement, l'hôtel-restaurant historique, où Molière



© OLIVIER CHASSIGNOLE

s'est produit, retourne dans le rouge alors que sa "reconstruction" semblait en bonne voie. "Quand j'ai repris cette affaire, elle perdait un million d'euros par an. Au 31 décembre 2010, les comptes devraient être à l'équilibre, et je n'ai aucune dette. Mais il faut voir après qui je passe. Les deux précédents propriétaires ont eu une très mauvaise gestion", déclame Alain Dinc. Et le gérant,

Dans les médias



© D.C.

AÉROPORTS TRÈS SOCIAUX

Web. Les aéroports de Lyon veulent surfer sur le succès des réseaux sociaux. Le service communication de la plate-forme aéroportuaire lyonnaise est en passe d'investir Facebook et Twitter. Selon un porte-parole des aéroports, les médias sociaux sont désormais considérés comme "un outil d'information complémentaire aux moyens tradition-

nels", pour informer les personnes intéressées sur les perturbations du trafic, les promotions dans les commerces de Saint-Ex, etc. Problème : les données ne sont pas forcément à jour. Ainsi, lundi 1^{er} novembre, le dernier article faisait état des perturbations subies... le 30 octobre. Ce qui nous fait une belle jambe. On se rassure toutefois, Gérard Collomb est inscrit comme ami.

CONFLIT AVEC LA SACVL

Les relations de la Tour Rose et de la Sacvl ne sont pas simples. La direction de l'hôtel et le propriétaire des murs sont en conflit depuis plus de deux ans à propos de travaux portant sur la rénovation des systèmes de chauffage et de climatisation : les deux parties affirment que ces frais élevés (plus de 250 000 euros selon la Tour Rose) sont à la charge de l'autre. Alain Dinc, le gérant de la Tour Rose conteste aussi le montant des charges dont il doit s'acquitter, qui sont passées, d'après lui, de 8 000 euros en 2008 à 30 000 euros en 2009, "sans raison".

qui se considère comme "le gardien" d'un symbole de Lyon, s'enorgueillit d'avoir fait remonter le taux d'occupation des douze chambres de l'hôtel d'un petit 20 % à plus de 50 %. Signe d'un retour en grâce : Les people reviendraient peu à peu après avoir longtemps délaissé l'établissement. "Depuis trois ans, j'arrive à rester debout, c'est déjà positif. Mais il me faut encore du

temps, car j'ai énormément de projets pour faire revivre ce lieu magique. Il faut en finir le plus rapidement possible avec ce redressement judiciaire pour que je puisse de nouveau travailler tranquillement", reprend Alain Dinc. Le prochain rendez-vous de la Tour Rose avec les juges du tribunal de commerce est prévu le 7 décembre prochain.

VINCENT LONCHAMPT

À suivre

PLASTIC OMNIUM

Condamné. L'équipementier automobile lyonnais - qui réalise actuellement une année historique (lire *TDL* numéro 255) - a été sévèrement condamné par le tribunal des prud'hommes de Béthune (Nord) pour "recours abusif à l'intérim". Treize anciens intérimaires avaient attaqué Plastic Omnium en 2007 après plus de dix ans passés dans l'entreprise pour certains. Les amendes sont lourdes, puisque les dédommagements s'élèvent à plus de 25 000 euros pour certains. La CGT, qui a accompagné les plaignants, espère maintenant que les langues vont se délier, et que d'autres intérimaires vont saisir la justice. D'après le quotidien *La Voix du Nord*, l'avocat de Plastic Omnium va conseiller à la direction de l'entreprise de "faire appel".

ERYMA SERVICES

Repris. Le tribunal de commerce de Lyon a opté pour la reprise d'Eryma Services en redressement judiciaire, par le concert VHM sécurité systèmes et deux associés entrepreneurs, qui posséderont de 65 à 70 %, par la création d'une entité au capital de 900 000 euros. Sur 650 salariés de l'entreprise de maintenance, seuls 239 sont gardés, alors que cette offre de reprise était jugée la plus favorable au maintien de l'emploi par les juges. Le chiffre d'affaires envisagé pour la première année de reprise est de 17 millions d'euros.